



Syndicat National des Travailleurs de la Recherche Scientifique

TOUS ENSEMBLE à la journée d'action du 6 février 2014

Manifestation à 14h métro République

Le fonctionnaire paye aussi cher la crise ...

Toutes et tous peuvent s'en rendre compte, le pouvoir d'achat n'en finit pas de s'effondrer.



Le gouvernement s'apprête une fois encore à ne pas augmenter la valeur du point d'indice qui est bloquée depuis 2010. Au-delà du gel de cette dernière, c'est une glaciation qui s'abat sur les traitements des agents publics, alors que l'inflation continue de grimper.

Depuis juillet 2007, l'inflation cumulée est de 11% et la valeur du point d'indice n'a augmenté que de 2%.

Cela suffit ! On ne peut pas avoir d'un côté un discours valorisant la Fonction Publique et de l'autre ne pas reconnaître, dans la pratique, le travail réalisé par ses agents.

Le Gel des salaires

Le pouvoir d'achat se maintient par le jeu des avancements d'échelon et de grade. Le gouvernement nie le principe de la carrière, sur lequel repose la Fonction Publique. Les carrières individuelles ne résulteraient désormais que de la concurrence des fonctionnaires entre eux, rémunérés avec des mesures indemnitaires différenciées. Le pouvoir d'achat des futurs retraités ira en s'amenuisant. L'augmentation de la cotisation retraite de 0,27 % par an sur nos bulletins de salaire doit se poursuivre jusqu'en 2020. A ce prélèvement résultant de la loi de 2010, va s'ajouter un nouveau prélèvement de 0,3% entre 2014 et 2017 prévu dans la loi 2014-40 des retraites. Nombre d'agents notamment des «petites et moyennes catégories », vont être contraints, pour des raisons économiques, de différer de plus en plus leur départ en retraite.

Les retraités pauvres seront demain encore plus nombreux qu'aujourd'hui !

Par ailleurs, Les chercheurs et les ingénieurs de recherche, recrutés très tardivement dans nos EPSTs, seront contraints également de reculer leur âge de départ à la retraite.

Seuls des artifices de présentation permettent au gouvernement d'affirmer que le pouvoir d'achat des agents de l'Etat augmente. La progression indemnitaire moyenne dissimule des variations individuelles très importantes.

Cette dégradation salariale est intolérable ;

En réalité, le seul indicateur valable de l'évolution du pouvoir d'achat demeure l'évolution de la valeur du point d'indice.

A chaque augmentation du smic, le gouvernement est contraint de relever le traitement minimum de la Fonction Publique.

Les ajustements qui ont suivi sur la grille de catégorie C, mis en œuvre par le gouvernement dès le 1^{er} février 2014, n'empêcheront pas l'écrasement de la grille, impactant la carrière des personnels concernés.

Le remède artificiel : La Garantie Individuelle de Pouvoir d'Achat (La GIPA)

Versée en une seule fois, elle est égale à l'écart constaté entre l'évolution du traitement et celle de l'indice des prix sur la même période de 4 ans. Il s'agit d'une indemnité, alors qu'elle est censée garantir le pouvoir d'achat indiciaire !

Sur 4 ans, il est rare de ne pas avoir gravi un échelon, en dehors des agents qui sont en fin de grade ou à l'échelon terminal. Désormais le gravisement des échelons ou grades, associé à la GIPA, ne ferait que maintenir, au cours de la carrière, le pouvoir d'achat et la grille indiciaire acquise au moment de l'entrée dans le corps.

Ainsi, pour 2014, la période de référence est fixée du 31 décembre 2009 au 31 décembre 2013

C'est bien la négation du principe de carrière

Salariés du public et du privé doivent s'unir pour revendiquer une autre répartition des richesses entre les revenus du capital et ceux du travail.

LE SNTRS CGT passe à l'offensive pour défendre le droit des personnels à un salaire valorisant la qualification, l'ancienneté et une véritable carrière

TOUS ENSEMBLE à la journée d'action du 6 février 2014 en participant à la Manifestation à 14h métro République pour défendre nos salaires (déblocage de la valeur du point) nos emplois (non à la précarité) et nos Carrières (reconstruction de nos grilles)